



2020

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire



Notre jeune cadet, Nicolas CHANSARD, membre de l'Equipe de France dans la catégorie Fédérale F5J. Il représentera les couleurs de la Ville de Châteaudun et le Club au Championnat d'Europe 2021 à Szatymas en HONGRIE

Du

07/03/2021

Par

Pierre Louis LE MESLE



Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser l'assemblée générale en présentiel dans la salle du Club, Maison des Associations, 6 avenue du Général de Gaulle à CHATEAUDUN, comme initialement prévue. Nos statuts actuels ne prévoyant pas l'organisation d'une AG à distance, c'est pour cette raison qu'a été appliqué les dispositions prévues dans l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, modifiée à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution du contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID-19.

L'assemblée Générale Ordinaire de l'AÉRO-MODEL-CLUB de CHATEAUDUN a donc été tenue le 7 mars 2021 par visioconférence en utilisant l'application Microsoft Teams et les votes à bulletins secrets ont été réalisés par voie électronique sur le site spécialisé BALOLITO.

Membres du comité directeur présents :

<i>M. Pierre Louis LE MESLE</i>	<i>Président</i>
<i>M. Stéphane NADLER</i>	<i>Trésorier</i>
<i>M. Philippe BRICE</i>	
<i>M. Pascal DA NAZARE</i>	
<i>M. Lilian LE MESLE</i>	
<i>M. Jérôme MAILLE</i>	
<i>M. Thierry PIZANTI</i>	
<i>M. Gérard VIOLON</i>	

Autres membres du club présents: 8

L'assemblée générale étant organisée en visioconférence, il a été demandé à chaque membre de confirmer sa participation en répondant à un email envoyé quelques jours auparavant.

*Le quorum de 33% d'adhérents présents étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer :
16 membres sont effectivement présents sur un total de 27 membres inscrits à ce jour.*

ORDRE DU JOUR

- 1 – *Approbation du compte rendu de l'AG 2019*
- 2 - *Rapport moral du Président*
- [3 – Compte rendu sportif saison 2019 / 2020](#)
- [4 – Bilan financier de la saison 2019 / 2020](#)
- [5 – Election du Comité Directeur et du Président](#)
- [6 – Cotisations](#)
- [7 – Calendrier des concours et manifestations](#)
- [8 – Questions diverses](#)

L'Assemblée est présidée par Pierre Louis LE MESLE, président de l'association.

Début de la réunion à 10h15

Pierre Louis LE MESLE, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

1/ Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2019

Ce compte-rendu avait été joint à la convocation de l'assemblée générale.

Vote à main levée

Vote contre 0

Abstention 0

Vote pour 16

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport moral du Président

Le Président Pierre Louis LE MESLE, ouvre sa 10^{ème} Assemblée Générale Ordinaire, la 49^{ème} depuis la création du club en 1971.

Il commence sa présentation par le bilan annuel de l'Association pour la saison 2019-2020. Ce bilan montre un nombre d'adhérents, inscrits au club à fin octobre 2020 de 28 membres.

- *21 licences séniors dont 20 hommes (8 compétiteurs) et 1 femme.*
- *2 juniors. (1 compétiteur).*
- *5 cadets. (2 compétiteurs).*

A la date de la réunion, le 7 mars 2021 le club compte 27 membres

- *19 licences séniors dont 18 hommes (8 compétiteurs) et 1 femme.*
- *2 juniors. (1 compétiteur).*
- *6 cadets. (2 compétiteurs).*



L'activité

Activité mise au ralentie de mi-mars à mi-mai 2020

2 MOIS EN STAND BY TOTAL

Confinement lié à la pandémie de COVID 19.

Si l'activité est restée normalement faible sur l'hiver, elle n'a réellement reprise qu'à fin mai début juin, lorsque le terrain fut remis en état.

✚ **La fréquentation du terrain:**

- Plus de pique-niques
- Plus de Week-ends entre amis et en nombre réduit dans le respect des gestes barrières

Démonstration faite que lorsqu'il n'y a pas de compétition, de grands Week-ends en camping sont possibles et appréciés. Exemple: Ascension – Pentecôte – Assomption – 11/12/13 Septembre.

F5J et F3Q les 2 seules catégories pratiquées sur le terrain.

🌐 **Le vol Indoor :**

Pas de changement, **Francis DAVID** continu d'animer les plages horaires des mercredis et dimanches, définies par le calendrier d'occupation de la salle PAULSEN. Il la partage avec **Sébastien FAUVET et son fils Antonin** lorsque les conditions sanitaires ont pu le permettre, en appliquant les règles dictées par la FFAM et la mairie de CHATEAUDUN.



🌐 **Le vol en extérieur :**

➤ Le Remorquage

Le Club dispose désormais de 2 remorqueurs en état de fonctionnement:

1 Bison et sa radio Graupner MX16
1 Bidule 55 et sa radio Multiplex SX

Pierre Louis LE MESLE remercie **Jacques Grégoire** qui a fait don de ce dernier équipement, avec le matériel l'accompagnant: bidon essence – pompe - démarreur – batteries – pièces détachées, etc.



L'Activité sur le terrain a été possible grâce à la mise en place, depuis le mois de mars 2020 jusqu'à ce jour, de plusieurs protocoles sanitaires qui se sont succédés, dont le dernier en vigueur en date du 16/01/2021 qui décrit les modalités de reprise de notre activité d'aéromodélisme.

FFAM-COVID19-Guide-reprise-activite-V9-16-01-2021.pdf ([voir annexe 1](#))

➤ Où en sommes nous avec la loi Drone? :

Les arrêtés sur la Formation de Télépilote et l'enregistrement des modèles ont été publiés le 26/10/2018. Tous les pilotes doivent, à ce jour, être en conformité avec la loi et disposer d'un dispositif électronique embarqué, obligatoire depuis le début de l'année, pour voler en dehors des terrains FFAM et zones déclarées DGAC. La limitation d'altitude est maintenue à 150m hors terrains avec protocole.

L'activité sur le terrain



 **LE TERRAIN**

➤ **Entretien**

Un gros travail de remise en état du terrain a été nécessaire après 2 mois de confinement en pleine période de pousse du gazon. Le président Pierre Louis LE MESLE remercie **Lilian LE MESLE** qui a entrepris ce travail avec son aide.

7 après-midi ont été nécessaires pour remettre le terrain dans l'état où nous le connaissons à ce jour. Hors mis l'utilisation des tondeuses, l'association a fait aussi appel à **Marie Thérèse POUSSE** pour broyer une partie de l'herbe du terrain.



*Un gros travail de finition a également été nécessaire, **Philippe Brice** y a largement contribué par la remise en état de la débroussailleuse thermique et le traitement de tous les pieds de la clôture contre les sangliers.*



Le président Pierre Louis LE MESLE renouvèle ses remerciements à cette équipe qui s'est investie dans cette tâche.

➤ Aménagement

Sur l'initiative de la **famille MAILLE**, l'intérieur du bungalow a été légèrement repensé afin de faire de la place pour l'installation d'un évier, plan de travail, meuble sous évier, chauffe eau, pompe à dépression et douche extérieure.



Sous le contrôle de **Philippe BRICE**, le conteneur a été redressé. Nombreux ont été les membres du club à participer à cette action.



➤ **Les Travaux en attentes**

Pour mémoire les aménagements qui restent à effectuer:

- Le carrelage de l'auvent du bungalow à remettre en état.
- Amélioration des zones des bases (blocs ciment).
- Couverture du dessus du conteneur.
- Amélioration de la fermeture de la porte du bungalow.
- Aménagement intérieur du conteneur avec l'installation d'étagères en plastique.
- Continuité électrique des portes de la clôture à sanglier, quand celles-ci sont ouvertes.

➤ **Les Investissements 2020**

- Surpresseur de 20L 800w et accessoire
- Plan de travail
- Meuble sous évier
- Pomme de douche – flexible – Caillebotis
- Avion école Satanans avec accus
- Valise et housse de protection pour les radios du Club



L'ECOLE DE PILOTAGE

➤ **Reprise de l'activité sur le dernier trimestre 2020**

Suite à la fête des associations un nouvel élève a été pris en charge par **Lilian LE MESLE** qui s'investit dans la fonction de moniteur.

Tom CHAMPION, nouveau membre pour la saison 2020/2021, suit sa formation sur un ensemble double commande FUTABA T6K et avion SATANAS électrique, ce dernier racheté à **François BARRAULT**.

Un EasyGlider remis en état et opérationnel, complète l'écurie.



LA COMPETITION

Les conditions sanitaires liées à la pandémie de COVID 19 ont provoqué l'annulation de nombreuses compétitions de mars à juillet.

Les membres de l'A.M.C.C. se sont déplacés sur:

- 9 compétitions de F5J (-11 par rapport à 2019) dont le CDF
- 1 compétition de F3Q (-4 par rapport à 2019)
- 2 compétitions F3J
- 1 Compétition FF2000

Une très mauvaise année pour la compétition en générale.

➤ *Les concours de sélection et les compétitions internationales ayant été également annulés, **Nicolas CHANSARD** qui avait été sélectionné en Equipe de France juniors F5J pour l'année 2020, reste dans l'équipe pour concourir en 2021.*

Il représentera :

- *La France (bien évidemment)*
- *La Ville de Chateaudun qui nous soutient*
- *Et notre association, L'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN*

Au Championnat d'Europe à ZSATYMAS en HONGRIE



LES MANIFESTATIONS

***TOUTES NOS MANIFESTATIONS PLANNIFIEES EN 2020
ONT ÉTÉ ANNULEES ET NON REPORTEES
POUR CAUSE DE PANDEMIE DE COVID- 19***

LES AIDES ET SUBVENTIONS

➤ Elles ont été aux nombres de 4.

- La Ville de CHATEAUDUN nous témoigne toujours son soutien.
- Les cotisations des membres du Club.
- La LAMCVL (Ligue d'AéroModélisme du Centre Val de Loire)
- La Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) pour nos résultats sur l'année 2019

Perte des 50€ du Conseil Départemental

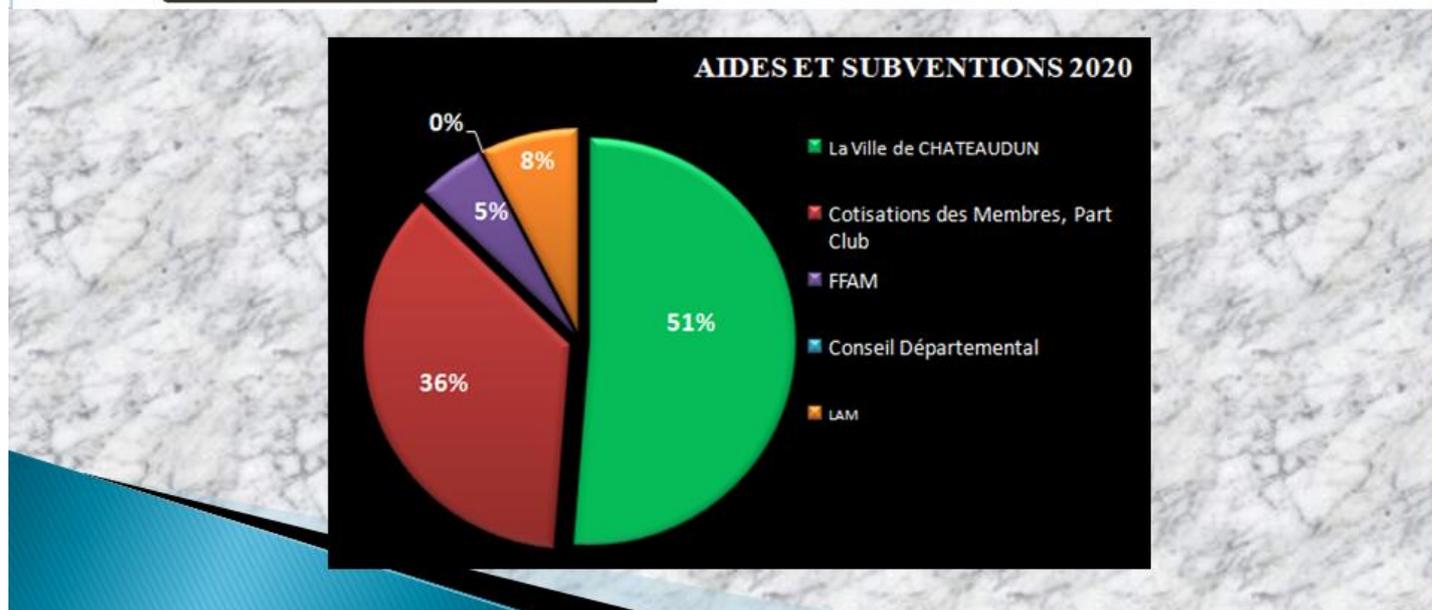
TABLEAU COMPARATIF ET DE REPARTITION DES AIDES ET SUBVENTIONS

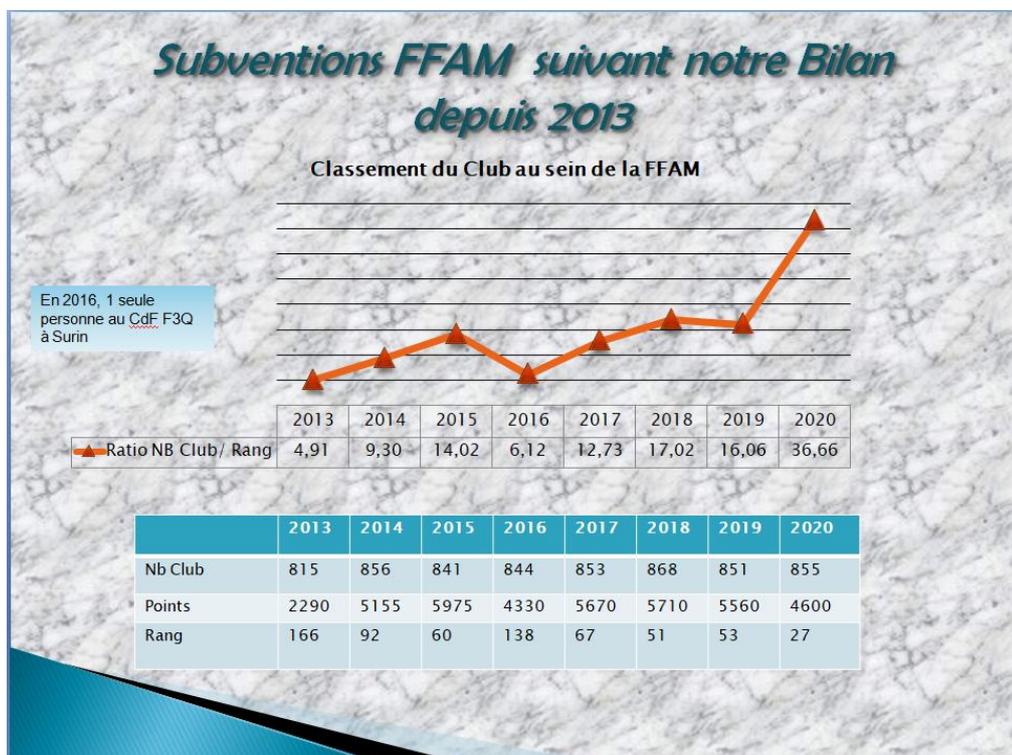
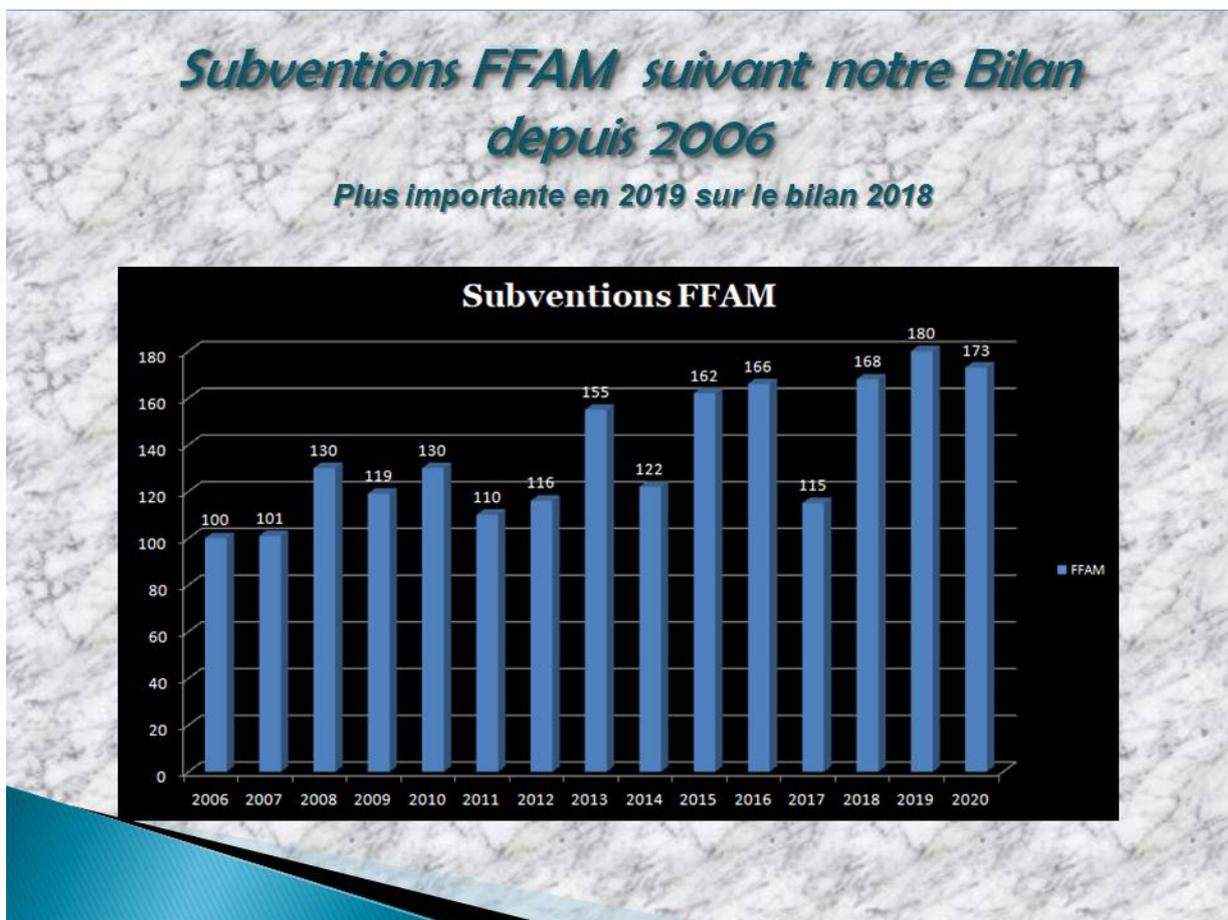
Colonne1	2015	2016	2017	2018	2019	2020
La Ville de CHATEAUDUN	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 635,00 €	2 256,00 €	1 697,00 €
Cotisations des Membres, Part Club	1 056,00 €	987,00 €	1 073,00 €	1 073,00 €	1 170,50 €	1 191,50 €
Comité Départemental d'Aéro-Modélisme	440,00 €	542,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FFAM	162,00 €	166,00 €	815,00 €	168,00 €	405,00 €	173,00 €
Conseil Départemental	125,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €
LAM					200,00 €	250,00 €
	3 383,00 €	3 345,00 €	3 538,00 €	2 926,00 €	4 081,50 €	3 311,50 €
		-1,12%	5,77%	-17,30%	39,49%	-18,87%
		-38,00 €	193,00 €	-612,00 €	1 155,50 €	-770,00 €

115€ Bilan 2016
700€ Aménagement terrain

1680€ subvention annuelle
576€ subvention exceptionnelle remise en état terrain

180€ Bilan 2018
225€ aménagement terrain





Notre place de 27^{ème} sur les 855 clubs que compte la FFAM, n'a jamais été aussi bonne depuis ces 8 dernières années, ce qui démontre notre dynamisme malgré cette période troublée par la pandémie.

LA COMMUNICATION

➤ **Participation à la Fête des Associations**

Le président rappelle qu'exceptionnellement l'association n'a pas été présente physiquement lors de la fête des associations, mais néanmoins elle y a pris part en proposant un stand avec dépliants et documentations, invitant les personnes intéressées à venir nous voir en entraînement, le même jour, sur notre terrain de Nottonville.



3/ Compte rendu sportif saison 2019 / 2020

➤ Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, les 11 compétiteurs, sur les 28 membres qui composent notre association, se sont peu déplacés.

**ANNEE MAUSSADE ET NON REPRESENTATIVE
DE NOTRE DYNAMISME EN COMPETITION**

	CLASSEMENT 2020	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	LIEUX	Date	Nb de Concurrents
1	VIOLON Gérard										12	F3J JOIGNY	1-déc.	13
2	VIOLON Gérard										23	FF2000 BRETAGNE	19-janv.	25
3	VIOLON Gérard										11	F3J ETREPAGNY	26-janv.	13
4	CHANSARD Nicolas							X			27	F5J ETREPAGNY	19-juil.	33
	CHANSARD Hervé										30			
	VIOLON Gérard										31			
	BOUDET Jean François										33			
5	CHANSARD Nicolas	X										F5J LE TREPORT	26-juil.	22
	PIZANTI Thierry				X									
	CHANSARD Hervé								X					
	BOUDET Jean François										14			
6	LE MESLE Lilian			X								F3Q PIRE SUR SEICHE	22-23 Août	16
	MAILLE Jérôme				X									
	LE MESLE Pierre Louis					X								
7	CHANSARD Nicolas										37	F5J CUP SAMBA République TCHEQUE	22-23 Août	110
	PIZANTI Thierry										40			
	CHANSARD Hervé										75			
8	BOUDET Jean François				X							F5J SINT AMAND DE MONTROND	23-août	28
9	BOUDET Jean François			X							18	CdF F5J FEILLENS	19-20 Sept,	64
	LE MESLE Pierre Louis										26			
	CHANSARD Nicolas										36			
	LE MESLE Lilian										40			
	CHANSARD Hervé										49			
	PIZANTI Thierry										60			
10	BOUDET Jean François			X					X			F5J JOIGNY	18-oct.	22
	CHANSARD Hervé									X				
	PIZANTI Thierry													
	CHANSARD Nicolas										11			
11	VIOLON Gérard										12	F5J BRETAGNE	18-oct	22
	BOUDET Jean François			X				X				Classement National F5J	2020	84
	CHANSARD Nicolas									23				
	CHANSARD Hervé									25				
	PIZANTI Thierry									32				
	VIOLON Gérard									56				
	LE MESLE Pierre Louis									64				

4/ Bilan financier de la saison 2019 / 2020

Les documents du bilan financier 2019/2020, du budget prévisionnel 2020/2021 ont été envoyés avec la convocation à cette assemblée générale ordinaire.

Toutes nos manifestations ayant été annulées aucune recette supplémentaire n'a été enregistrée en plus des aides et subventions. Les dépenses ont été maîtrisées, le budget financier de la saison 2019 / 2020 présente un solde positif, malgré quelques dépenses en matériel un peu plus élevées par rapport au prévisionnel ([Annexe 2](#))

Le budget 2019 / 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2020 / 2021 ([Annexe 3](#)) ont fait l'objet d'un vote à main levée.

Budget saison 2019/2020

Vote contre: 0

Abstention: 0

Vote pour: 16

Le Budget Saison 2019/2020 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel saison 2020/2021

Vote contre: 0

Abstention: 0

Vote pour: 16

Le Budget prévisionnel saison 2020/2021 est approuvé à l'unanimité

5/ Election du Comité Directeur et du Président

A l'issue de la présentation du rapport moral, du compte rendu sportif et du bilan financier de l'année 2019/2020, il est procédé à l'élection des membres constituant le comité directeur et celle du président de l'association.

Pierre Louis LE MESLE informe que les membres du tiers sortant: Jérôme MAILLE – Pascal DA NAZARE et lui-même se représentent. Laëtitia MAILLE propose sa candidature.

Le président Pierre Louis LE MESLE fait par à l'ensemble des membres présents qu'il veut bien se représenter en tant que président de l'A.M.C.C. mais que son mandat s'arrêtera définitivement en 2023 à l'issue de ces 3 nouvelles années.

Il précise que suite à la démission de Francis DAVID du comité directeur, ce dernier quitte par conséquence sa fonction de secrétaire. Il sera donc nécessaire de pourvoir à son remplacement lors d'une prochaine réunion du nouveau comité directeur.

Un vote électronique et anonyme a été organisé en utilisant le site BALOTILO. 17 membres de l'association ont répondu à l'email demandant une confirmation de présence et ont souhaité prendre part au vote. 2 emails avec un lien pour le vote leur ont été envoyés la veille de l'assemblée générale.

La clôture des votes a été faite en direct et le président a communiqué les résultats.

Vote des membres du comité directeur

Résultats

Renouvellement des membres du Comité Directeur - 7/03/2021

Groupe / Association : **Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN**

Fin de l'élection : dimanche 7 mars 2021 à 11h30

17 électeurs inscrits.

Renouvellement par tiers des membres du Comité Directeur de l'A.M.C.C..
3 membres sortants et 1 nouvelle candidature

Participation : **100%** (17 votes exprimés)

Évènements »

Résultats

Traces des votes exprimés

Cochez les noms des candidats au Comité Directeur pour lesquels vous souhaitez voter.
Pour rappel, il y a 4 postes à pourvoir. 4 candidats se présentent.

Nombres de voix :

Jérôme MAILLE	17
Laëtitia MAILLET	17
Pierre louis LE MESLE	17
Pascal DA NAZARE	16

Les 3 candidats sortants sont réélus, Laëtitia MAILLE est élue

Vote du président

Pierre Louis LE MESLE est le seul candidat à sa succession

Résultats

Election du Président de l'A.M.C.C. - 7/03/2021

Groupe / Association : **Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN**

Fin de l'élection : dimanche 7 mars 2021 à 11h30

17 électeurs inscrits.

Vote du président

Participation : **100%** (17 votes exprimés)

Évènements »

Résultats

Traces des votes exprimés

Je vote pour Pierre Louis LE MESLE à la fonction de Président de l'A.M.C.C.

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 16

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

Pierre Louis LE MESLE est réélu président de l'A.M.C.C.

6/ Cotisations

La Fédération Française d'AéroModélisme ayant offert, exceptionnellement, la gratuité de sa part fédérale pour les licenciés juniors et cadets, celle de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN reste inchangée pour la saison 2020/2021.

<i>Part FFAM</i>	<i>Part CLUB</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Cotisation</i>
44 €	53 €	Licences Adultes Loisir (né en 2002 ou avant)	= 97 €
54€	53 €	Licence Adultes Compétition (né en 2002 ou avant)	= 107€
Gratuit	33,50 €	Licences Juniors 2 loisir et compétition (né en 2003 ou 2004)	= 33,50 €
Gratuit	24,50 €	Licences Juniors 1 loisir et compétition (né en 2005 ou 2006)	= 24,50 €
Gratuit	16,50 €	Licences cadets loisir et compétition (né en 2007 ou après)	= 16,50 €
13 €	23 €	Licences encadrement (Quel que soit l'âge)	= 36 €
15€	0 €	Licence FAI (Fédération Aéronautique Internationale)	= 15 €

Le président, au vu du bilan financier, de la bonne gestion et la maîtrise des dépenses, propose qu'il n'y ait pas d'augmentation de la part Club pour la cotisation de la saison 2021 / 2022

Un vote est soumis à main levée

Vote contre: 0

Abstention: 0

Vote pour: 16

La part Club de la cotisation pour la saison 2021/2022 est approuvée à l'unanimité

7/ Calendrier des concours et manifestations 2021

Le président donne la parole à Jérôme MAILLE.

Celui-ci justifie l'annulation, une nouvelle fois, de la 26ème Coupe Européenne de Planeurs Remorqués Radiocommandés. Ce type de compétition se prépare longtemps à l'avance et le délai n'y est plus.

Le contexte sanitaire a été un frein et ne permet pas de voir avec certitude sa faisabilité pour le mois d'août dans de bonnes conditions, le protocole sanitaire pouvant être encore maintenu à cette période de l'année.

Il espère que 2022 sera la bonne année.

3 compétitions sont positionnées au calendrier en espérant qu'elles puissent être réalisées ([voir annexe 4](#))

- Une compétition de F5J les 17 et 18 avril 2021
- Une compétition de F3Q les 11 et 13 juin 2021
- Une compétition de F5J les 18 et 19 septembre 2021

8/ Questions diverses

Concernant la loi drone et l'obligation d'avoir une balise de signalement, Monsieur Michel FROGER demande s'il faut avoir une balise embarquée par modèle ou une seule par pilote pour pouvoir voler hors des terrains déclarés.

Pierre Louis LE MESLE n'ayant pas de réponse fiable à lui communiquer, il s'engage à la lui donner après avoir consulté la Fédération Française d'AéroModélisme sur le sujet.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres pour leur écoute et leur participation. L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN prend fin à 12h00.

Le Président



Annexe I

Fédération Française d'AéroModélisme
FFAM
Fédération Française d'Aéromodélisme

MISE À JOUR DU PROTOCOLE DE REPRISSE DES ACTIVITÉS D'AÉROMODÉLISME

MISE À JOUR - 16 JAN. 2021

Ce protocole est applicable jusqu'à nouvel ordre. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales, il pourra ensuite être modifié.

Sommaire

- Que pourrions-nous faire à partir du 16 janvier 2021 ? 2
- Que ne pourrions-nous pas faire à partir du 16 janvier 2021 ? 2
- Quelles sont les mesures de protection à mettre en œuvre ? 2
- Quelles sont les règles concernant l'utilisation du matériel ? 2
- Comment désinfecter le matériel ? 2

FFAM
106 RUE SAINT-MALUR - 75011 PARIS
TEL : 01 43 55 82 03 - FAX : 01 43 05 76 81 - FFAM@FFAM.ASSO.FR - WWW.FFAM.ASSO.FR

FFAM
Fédération Française d'Aéromodélisme
Protocole de reprise des activités d'aéromodélisme
Mesures sanitaires

Ce document présente les mesures à mettre en œuvre pour la pratique de l'aéromodélisme à partir du 16 janvier 2021, et rappelle le protocole sanitaire. Ce protocole peut être adapté en fonction des dispositions sanitaires décidées localement par les préfetures et/ou les mairies.

Que pourrions-nous faire à partir du 16 janvier 2021 ?

- Pour les mineurs : pratiquer l'activité aéromodéliste en extérieur, sans limitation de durée ni de périmètre, mais dans le respect des horaires de couvre-feu (retour au domicile au plus tard à 18 h).
- > En extérieur, la pratique encadrée ne nécessite pas de limiter le nombre des participants.
- Pour les majeurs : pratiquer l'activité aéromodéliste en extérieur, sans limitation de durée ni de périmètre, mais dans le respect des horaires de couvre-feu (retour au domicile au plus tard à 18 h). Si l'activité est encadrée, pas de limitation du nombre de participants
- Effectuer l'entretien des terrains.

Important : en cas de doute quelconque sur son état de santé, ne pas aller pratiquer et prendre contact avec son médecin. En cas de personne symptomatique, lui demander de quitter les lieux et l'inviter à consulter.

Quelles sont les règles concernant l'utilisation du matériel ?

- Utilisation par les pratiquants de leur propre matériel (aéromodèles, outillage).
- Pas d'échange de matériel et outillage entre pratiquants sans désinfection préalable.
- Lors d'une séance d'écologie, affecter un seul moniteur à un élève (majeur ou mineur).

Comment désinfecter le matériel ?

- **Les produits**
pour les éléments de radiocommande (émetteurs, etc...), des lingettes de nettoyage pour informatique, contenant de l'alcool.

> pour l'outillage et les modèles, soit un papier essuie-tout imprégné de solution hydro-alcoolique (SHA), soit du spray à vitre contenant de l'alcool et un savon (type ammonium quaternaire). Moins onéreux, l'alcool ménager pourra de même être employé.

- **Les principes :**
> les éléments chimiques efficaces sont : les alcools (éthylique et isopropylique), les savons, la javel, le tout en phase aqueuse ; l'acide acétique et le vinaigre blanc ne sont pas reconnus comme efficaces ;
> le temps joue un rôle : laisser agir une SHA ou un spray alcoolique à vitre avant d'essuyer ; sur des surfaces inertes, non biologiques (bois, métal, plastique, etc...), on ne retrouve plus de virus en nombre infectant après plusieurs heures ; un modèle oublié 48 h (voire moins) ne doit plus pouvoir être contaminant.
> l'exposition aux UVA et UVB solaires est aussi germicide, mais après un certain temps d'exposition.

Que ne pourrions-nous pas faire à partir du 16 janvier 2021 ?

- La pratique en intérieur, pour les majeurs et pour les mineurs.
- Les ateliers de construction et les stages, pour les majeurs et pour les mineurs.
- Les regroupements récréatifs sur les terrains.
- Les compétitions sont interdites.

Quelles sont les mesures de protection à mettre en œuvre ?

- Distanciation physique : respecter un espacement entre personnes de 1 mètre, ce qui se traduit par une surface au sol de 4m² par personne.
- Respect des gestes barrières classiques à titre individuel : lavage des mains à l'eau et au savon et/ou utilisation d'un gel hydro-alcoolique (voir affiches). La succession des deux est à recommander
- Port du masque obligatoire pendant toute la présence sur le terrain.

mesures sanitaires
PROTOCOLE DE REPRISSE DES ACTIVITÉS D'AÉROMODÉLISME
FFAM - 106 RUE SAINT-MALUR - 75011 PARIS
TEL : 01 43 55 82 03 - FFAM@FFAM.ASSO.FR

Annexe 2

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN			
Budget Saison 2019/ 2020			
RECETTES	Montant en Euro	DEPENSES	Montant En Euro
7010: Compétitions	- €	6010: Compétitions	- €
7020: Matériel	- €	6020: Frais de terrain	308,63 €
7030: Ventes Divers	0,10 €	6030: Matériels	1 053,95 €
7200: Remboursement (divers)	- €	6100: Cotisations assurances	222,00 €
7400: Subventions	2 120,00 €	6200: Divers et réunion	478,04 €
7500: Licences et cotisation	2 319,00 €	6400: loyer et charges	1 070,00 €
7600: Intérêts	49,70 €	6500: Licences	1 158,50 €
		Sous total	4 291,12 €
		Bénéfice / Déficit de l'exercice 2020	197,68 €
Total	4 488,80 €	Total	4 488,80 €
Banque	1 111,68 €	Disponible au 31/10/2019	8 481,77 €
Caisse	18,07 €	Bénéfice / Déficit de l'exercice 2020	197,68 €
Compte épargne	7 549,70 €		
Paypal	- €		
Disponible au 31/10/2020	8 679,45 €		8 679,45 €

Annexe 3

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN					
Budget Prévisionnel Saison 2020/ 2021					
RECETTES EN €			DEPENCS EN €		
Rubriques	Réalisé en 2020	Prévi. 2021	Rubriques	Réalisé en 2020	Prévi. 2021
7010: Compétitions	- €	2 000,00 €	6010: Compétitions	- €	2 000,00 €
7020: Matériel	- €	- €	6020: Frais de terrain	308,63 €	450,00 €
7030: Ventes Divers	- €	- €	6030: Matériel	1 053,95 €	557,00 €
7200: Remboursement (divers)	- €	- €	6100: Cotisations assurances	222,00 €	225,00 €
7400: Subventions	2 120,00 €	1 800,00 €	6200: Divers et réunion	478,04 €	600,00 €
7500: Licences et cotisation	2 319,00 €	1 906,00 €	6400: loyer et charges	1 070,00 €	1 070,00 €
7600: Intérêts	49,70 €	50,00 €	6500: Licences	1 158,50 €	854,00 €
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> Département: Ville de chateaudun: 1697€ Region: Ffam: 103€ LAMCVL: </div>			Sous total	4 291,12 €	5 756,00 €
			Bénéfice / Déficit de l'exercice 2020	197,58 €	- €
Total	4 488,70 €	5 756,00 €	Total	4 488,70 €	5 756,00 €
Banque	1 111,68 €		Disponible au 31/10/2019	8 481,77 €	
Caisse	18,07 €		Bénéfice / Déficit de l'exercice 2020	197,58 €	
Compte épargne	7 549,70 €		Disponible au 31/10/2021		
Paypal	- €		Bénéfice / Déficit de l'exercice 2021		
Disponible au 31/10/2020	8 679,45 €			8 679,35 €	

Annexe 4

CALENDRIER 2021
DES MANIFESTATIONS DE
L'AÉRO-MODEL-CLUB-DE CHATEAUDUN



CHATEAUDUN / Nottonville
ANNULÉ
CHATEAUDUN

**26ème Coupe Européenne
F3Q
du 09 au 14 août 2021**

Organisée par l'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN
en partenariat avec la Ville de CHATEAUDUN



AÉRO-MODEL-CLUB de CHATEAUDUN

F5J

17 et 18 avril 2021
Terrain de Nottonville
04° 54' 13.34" N 1° 39' 29.82" E

FFAM LAM Ligue CHATEAUDUN



**CONCOURS
de sélection F5J**

Organisé par l'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN
SUR SON TERRAIN DE NOTTONVILLE
Comptant pour la Sélection
de l'Équipe de France 2022

SAMEDI
Départ à 10h00 - Arrivée à 12h00
Départ à 13h00
Fin des vols à 17h00
Apres-midi 18h00 à 19h00
Fin des vols à 19h00

DIMANCHE
Départ à 08h00
Fin des vols à 12h00
Départ à 13h00
Fin des vols à 17h00

Résultats Dimanche à 18h00

Samedi 18 et Dimanche 19 septembre 2021



**L'Aéro-Model-Club
de Châteaudun**

Organise sur son terrain
de Nottonville

**Une Compétition de Durée-Vitesse
F3Q**

L'Aéromodélisme
L'air et la compétition
Un Sport - Une Passion

Ouverte à tous planeurs disposant
d'un crochet de remorquage

FFAM LAM Ligue CHATEAUDUN